<u>FORMULAIRE D'INSCRIPTION</u>

à renvoyer en original pour le ou à renvoyer par signature électronique au

Ministere de l'Economie et du Commerce exterieur Direction du Commerce extérieur L-2914 LUXEMBOURG

Salon "test lfb" à test du 04/02/2010 au 04/02/2010

Onglet explicatif:

Le renvoi du présent formulaire entaînera l'admission définitive de votre société comme exposant au pavillion luxembourgeois. En cas d'annulation de sa participation, les frais d'annulation, respectivement les frais de location de la surface qui lui aura été réservée par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur deront être pris en charge par vos soins. Le retour de ce fomulaire fait également foi de non recours contre le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur en cas de dommage causé à votre matériel ou accident survenu à votre personnel pendant la manifestation.

LA SOCIETE:	
Adresse:	
	ieu
Noms du	responsable pour les foires :
Fonction:	
Tél.: Fax:	
E-mail:	www
	ET DU COMMERCE EXTERIEUR AU SALON "test lfb" 2010 E
L'ECONOMIE VUE DE PRO	ET DU COMMERCE EXTERIEUR AU SALON "test Ifb" 2010 E MOUVOIR SES PRODUITS/TECHNOLOGIES (désignation exact n français et en anglais):
L'ECONOMIE VUE DE PRO par mots clé e	ET DU COMMERCE EXTERIEUR AU SALON "test lfb" 2010 E MOUVOIR SES PRODUITS/TECHNOLOGIES (désignation exact n français et en anglais):

elle est importateur général au niveau européen des produits susmentionnés

S'ENGAGE A:

- verser d'ici au (la date sera communiquée ultérieurement) la somme de **0** €, non remboursable en cas d'annulation de sa participation, au CCP IBAN LU65 1111 0002 4753 0000 du Bureau des Domaines à Luxembourg avec la mention "Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur test Ifb, article 30 du budget pour ordre" pour couvrir une partie des frais en relation avec sa participation et à envoyer copie de la quittance à la Direction du Commerce extérieur;
- prendre en charge, en cas d'annulation de sa participation, les frais d'annulation, respectivement les frais de location de la surface qui lui aura été réservée par le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur;
- 3) prendre en charge les frais résultant des commandes qu'elle aura passées auprès des organisateurs et autres prestataires de services (inscriptions au catalogue officiel du Salon, raccords techniques de communication, cartes de parking, cartes d'invitation, matériel publicitaire, etc.);
- 4) renoncer à tout recours contre le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur en ce qui concerne:

les dommages pouvant être subis par son matériel d'exposition pendant le transport de Luxembourg à test et retour et pendant le séjour à test; les dommages que peuvent subir son ou ses délégués présents au stand du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur à test ou qu'il(s) pourrai(en)t causer à d'autres, ces personnes travaillant sous leur responsabilité exclusive.

- 5) à contracter les assurances suivantes auprès d'une compagnie d'assurances agréée:
- responsabilité civile pour la couverture des dommages pouvant être causés par son personnel au stand à des tiers pendant la manifestation et durant les périodes de montage et de démontage de l'exposition;
- accidents pour la garantie des dommages dont son personnel pourrait être victime;
- tous risques pour couvrir les dommages pouvant être causés à son matériel d'exposition durant les transports aller/retour et pendant le séjour à test.

6) ce que:

- un/plusieurs de ses délégués soi(en)t en permanence présent(s) au stand pendant toute la durée de la manifestation;
- son matériel d'exposition et de promotion soit remballé à la fin du Salon par son personnel sur place.

Lu et approuvé (lie	u et date),
Noms et fonction: $igl[$	

Signature et cachet de la société :

REMARQUE

LE NON RENVOI DE L'ORIGINAL DE CE FORMULAIRE, DUMENT REMPLIE ET SIGNEE, A LA DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR ENTRAINERA L'ANNULATION DE VOTRE PARTICIPATION AU STAND COLLECTIF DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU COMMERCE EXTERIEUR AU SALON test lfb 2010.